

Avis d'information simplifié

1 – Identification de l'organisme qui passe le marché : Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, 112 Rue Léon Auscher, 38380 Saint Pierre de Chartreuse.

2 - Objet du marché : Réalisation d'animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale pour les années 2026, 2027, 2028

3 - Contenu du marché :

Le présent marché vise à mettre en place entre mars 2026 et août 2028 toute une série d'actions de sensibilisation :

- Lot 1 : des animations au sein des écoles primaires dont les communes participent à l'ABC durant les périodes scolaires 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028. Les écoles élémentaires sont prioritairement ciblées.
- Lot 2 : des animations grand public au sein des communes participantes à l'ABC, tout au long de l'année, entre mars 2026 et août 2028.

4 - Critères d'attribution de l'offre : se reporter au cahier des charges

5 - Dossier à fournir et pièces à compléter :

ATTR11 (acte d'engagement signé)
DC1 et DC2 complétés téléchargeables sur le site minefi,
Le cahier des charges dûment paraphé et signé,
Le bordereau des prix dûment complété et signé,
Une liste de références en animation dans les thèmes cités,
Un organigramme de la structure et profil, et des précisions sur les compétences des animateurs,
La liste des agréments de la structure et des animateurs.

Seul l'attributaire du marché, devra fournir les documents suivants, dans **les dix jours** suivant la demande du Parc naturel régional de Chartreuse :

L'état annuel des certificats reçus (NOTI012 ou équivalent) accompagnée de l'attestation de l'URSSAF à la date du 31 décembre 2024
Relevé d'identité bancaire ou postal
Attestations d'assurances en cours de validité (responsabilité civile et professionnelle) ;

6 - Modalités de paiement : le règlement s'effectuera par mandat administratif

7 - Durée prévisionnelle du marché : 30 mois

8 - Date limite de réception des offres : 17 décembre 2025 à 12 heures

9 - Durée de validité de l'offre : 120 jours

10 - Modalités de transmission de l'offre : Seule la transmission par voie électronique à l'adresse suivante : [http : www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) est admise.

11 - Retrait des dossiers de consultation : sur la plateforme www.marches-securises.fr

12 - Date de l'envoi à la publication : 18/11/2025